



FINANCES

Un budget 2012 **volontaire** **et raisonnable**

P. 14

Microcrédit personnel

Tout le monde a le droit à un coup de pouce

La Municipalité et le CCAS proposent différents dispositifs destinés à soutenir les Ermontois les plus démunis, notamment le micro crédit personnel. **Page 8**

Jeunesse

Baby-sitting

Le Point information jeunesse de la Direction de la Jeunesse et des Sports propose aux jeunes Ermontois de se former au baby-sitting. **Page 18**

Résidence

Compagnie Nagananda

Rencontre avec Cécile Fraisse, metteur en scène, de la Compagnie Nagananda, en résidence à Ermont. **Page 22**

*Tous les mois,
pour communiquer sur le
magazine municipal
de la ville de Ermont*



ESER

Contacter la société ESER
au 01 48 12 00 20

ou appeler notre commercial

David BELLEC au 06 83 14 45 60

ou au 01 47 57 20 27

FA-IMMOBILIER

VENTES • ACHATS
LOCATIONS



01 34 16 30 55

95, rue du Général Leclerc
95600 EAUBONNE

www.fa-immobilier.com

Estimations gratuites

À ERMONT Rue du 18 Juin

L'opportunité d'une nouvelle vie en centre-ville !

À moins de 500m
de 2 gares



PLEIN CŒUR

- À proximité des commerces, des équipements scolaires et des transports
- Appartements du 2 ou 5 pièces
- Balcons, terrasses ou jardins privatifs pour la plupart

ESPACE DE VENTE

18/20, rue du 18 Juin
95120 Ermont



bouygues-immobilier.com

0 810 152 114

MEMBRE IMMOBILIER

**Bouygues
Immobilier**



Ensemble, imaginons votre bien-être

* Cet immeuble fait l'objet d'une demande de label Effinergie
basée sur la consommation énergétique. 2021. Pour en savoir plus,
ou pour obtenir le certificat de performance.

Retour en images

p. 4

Une ville en actions

Microcrédit personnel : tout le monde a le droit à un coup de pouce

p. 8

Actualités

Huit volontaires et beaucoup d'échanges

p. 10

Commerces

Des sushis sans soucis

p. 12

Vie locale

Mémoire et Alzheimer : aider les aidants

p. 13

Dossier

Un budget 2012 volontaire et raisonnable

p. 14

Sports et jeunesse

Baby-sitting

p. 18

Culture

Les spectacles : aigüisez votre curiosité !
Nagananda ou le miroir de nos émotions
Cinéma

p. 20

p. 22

p. 23

Vie associative

p. 24

Pratique

p. 25

La tribune de l'opposition

p. 26

Les rendez-vous de février

p. 28



Le 20 janvier dernier, l'Agenda 21 de la ville d'Ermont a été officiellement lancé lors d'une soirée ouverte à tous et où étaient présents de nombreux Ermontoises et Ermontois. Rappelons que l'Agenda 21 est notre Charte du développement durable, qui fixe pour les années à venir les objectifs en matière d'environnement et de solidarité, et propose à notre ville un fil conducteur pour un type de développement nouveau, qui préserve notre patrimoine, crée un lien direct entre les générations, soit attentif aux plus faibles. Même si ces objectifs ne sont pas nouveaux à Ermont, leur mise en cohérence systématique avec toutes les actions menées sur notre territoire par les services publics, les associations et les personnes, est chose nouvelle. L'Agenda 21, ce ne sont pas des décisions venues d'en haut, mais un mouvement où s'impliquent tous les citoyens et citoyennes de la commune et qui ne peut réussir que si chacune et chacun d'entre nous s'y implique totalement. C'est pourquoi, des écoles (qui élaboreront leur propre agenda 21 rattaché à celui de la ville) aux seniors, chacun sera concerné par cette entreprise. L'Agenda 21 a commencé par un double diagnostic, le premier citoyen (l'an dernier avec les ateliers auxquels vous avez été nombreux à participer et qui ont permis de dresser la liste des axes et des actions à réaliser) et le second technique (qui a fait un état complet du patrimoine communal). Sur ces bases, les quatre axes de notre engagement collectif concernent le changement des comportements individuels et collectifs dans le sens d'un respect systématique de l'environnement et des économies d'énergie, la pédagogie du développement durable dès l'école, la recherche systématique des économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables par les services publics et par les ménages, le développement de comportements solidaires dans tous les domaines (des marchés publics de la ville à la politique de santé). Chaque année, un bilan d'étape sera dressé par le Conseil du développement durable et solidaire, qui vient d'être créé et qui rassemble citoyens et associations engagés dans l'Agenda 21, examiné par le conseil municipal et transmis à tous les habitants. L'Agenda 21 n'est pas une Charte rigide mais un engagement collectif, qui s'adapte en permanence en fonction du contexte et des besoins qui apparaissent. Certains projets avanceront plus vite que d'autres mais l'essentiel est que nous progressions tous, individuellement et collectivement. À nous tous d'y croire et d'y œuvrer.

Hugues Portelli
Maire d'Ermont
Sénateur du Val-d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis-Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Sandrine Khemici, Nathalie Morelle,

Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant

Photographies : Julie Lucas - Couverture : Thinkstock

Réalisation : Agence Aire - 44 rue de Neuville - 95610 Éragny-sur-Oise

01 30 30 16 02

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Régie publicitaire : Eser SAS Tour Rosny 2, 112 avenue du Général de Gaulle,

93110 Rosny-sous-Bois - 06 83 14 45 60

Tirage : 15 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : février 2012

ISSN : 0296-015X



Joint à ce magazine le plan de la nouvelle carte électorale, le Plan d'actions de l'Agenda 21 d'Ermont et les comptes-rendus des conseils municipaux de novembre et décembre 2011.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

Vu à Ermont

► Les médaillés du sport

Vendredi 9 décembre dernier, lors de la traditionnelle réception des sportifs ermontois, M. Le Maire, en présence de Jacques Cazalet, Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports, et des élus municipaux, a remis des diplômes et des récompenses à 250 sportifs qui se sont illustrés chacun dans leur discipline, au cours de l'année 2011.

Pour l'occasion, les clubs sportifs ont proposé des démonstrations pour rythmer la cérémonie.



© D.R.

► Les médaillés du travail

Jeudi 15 décembre dernier, M. Le Maire a félicité les travailleurs Ermontois ou travaillant à Ermont en leur remettant une médaille et un diplôme : 7 personnes ont reçu la médaille grand or, 15 personnes la médaille d'or, 30 personnes la médaille

vermeil, 35 personnes la médaille d'argent, 12 personnes la médaille communale argent, 6 personnes la médaille communale vermeil, 1 personne la médaille communale or et 1 personne la médaille d'honneur agricole-vermeil.



► Ermont sur glace

Après le succès de l'an dernier, la Municipalité a, cette année encore, installé une patinoire sur le parking du centre administratif, pour le plus grand bonheur des Ermontois.

Petits et grands ont chaussé leurs patins, du 15 décembre au 1^{er} janvier, pour des heures de glissades !

Merci aux commerces et aux entreprises partenaires de cette opération : Cora, Banque Populaire Rives de Paris, Sodexo, Entreprises Pasquier, Filloux, Tempère, Association des Commerçants du marché Saint-Flaive, Les cars Lacroix.



► Concert de musiques actuelles

Le concert de musiques actuelles organisé par la Direction de la Jeunesse et des Sports a de nouveau fait salle comble, vendredi 16 décembre dernier. Les jeunes musiciens ont offert un spectacle de qualité.



► No l avant l'heure

Le Châlet de l'Amitié, installé en centre-ville a réuni de nombreux Ermontois. Des bons d'achat ont été distribués en musique, et le Père Noël a déambulé dans les rues pour le plus grand bonheur des enfants !



► Thé dansant

Les Ermontois de plus de 60 ans étaient invités à un thé dansant au Théâtre Pierre-Fresnay, le 12 janvier dernier, autour du spectacle *Prince Igor-Le ballet russe de Paris*. Un franc succès !



► C'était No l au quartier des Chênes

Le 17 décembre dernier, calèche, sculpteurs sur glace et sur ballons, poneys, clown, ateliers maquillage, magie... et le Père Noël étaient au rendez-vous au centre commercial des Chênes pour un Noël, organisé par le Centre socio-culturel des Chênes et le conseil de quartier Balzac/Bapaumes/Rossignaux, placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Un grand merci à tous les commerces et entreprises partenaires de cette opération : ICF La Sablière, Cora, l'Atelier de Nicolas, Les Cars Lacroix, l'Association des commerçants des Chênes, Osica et Domaxis. Une collecte de jouets s'est tenue du lundi 14 novembre au vendredi 9 décembre dans les accueils de loisirs de la commune. De nombreux jouets ont été récoltés à cette occasion. Les jouets ont ensuite été redistribués aux enfants des accueils de loisirs, lors de la journée de Noël du 17 décembre. Un grand merci aux généreux donateurs.



Les vitrines du centre commercial des Chênes ont été décorées à l'occasion des fêtes de fin d'année, sur l'initiative du conseil de quartier et du Centre socio-culturel des Chênes.



RETOUR EN IMAGES

Des Ermontois récompensés

SAMEDI 7 JANVIER DERNIER, À L'OCCASION DES VŒUX 2012, M. LE MAIRE A DÉCERNÉ DES MÉDAILLES À CINQ ERMONTOIS POUR LEUR DÉVOUEMENT ET LEUR ENGAGEMENT AU SEIN DE LA COMMUNE. DES BOURSES DU MÉRITE ONT ÉGALEMENT ÉTÉ REMISES À SEPT ÉLÈVES, AVEC LA COMPLICITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE.



M. le Maire félicite ces heureux médaillés pour leur investissement et leur persévérance.

Les médaillés de la ville



Pierre Feuillastre est, depuis 25 ans, la plus ancienne figure de l'association Advocnar, dont il est vice-président. Aujourd'hui retraité après 37 ans chez IBM, il consacre l'essentiel de son temps libre à l'association. Passionné et investi, Pierre Feuillastre s'implique aussi dans la recherche de bénévoles, d'antennes et

de représentants dans chaque commune pour que l'association continue et puisse développer son action.



Vice-président de l'association Advocnar, **Alain Péri** lutte contre les nuisances aériennes et leurs multiples conséquences, depuis une vingtaine d'années. C'est parce qu'il a beaucoup voyagé, et surtout très régulièrement pris l'avion, lors de déplacements professionnels pendant ses trente ans de carrière dans l'industrie chimique, qu'il s'est tout naturellement intéressé à la pollution aérienne et aéroportuaire. Aujourd'hui, sa principale préoc-

Les médaillés du mérite

cupation est la lutte contre les nuisances, tant sonores que chimiques. Il est également vice-président de l'Union européenne contre les nuisances sonores qui regroupe des associations européennes.



Brahim Annour est vice-président du Cercle de boxe française d'Ermont, premier club de boxe française du Val-d'Oise. Il est à la fois champion d'Europe de boxe française en technique mais aussi vainqueur du Critérium 2011 en version de combat. Il pratique la boxe depuis plus de dix ans et s'entraîne 3 ou 4 fois par semaine. De plus, il dispense des cours au sein de l'association. Il apprécie particulièrement le Cercle de boxe française d'Ermont, notamment pour son ambiance très familiale, et considère la boxe française comme « *un sport qui allie à la fois éthique, esthétique et contrôle de soi* ».



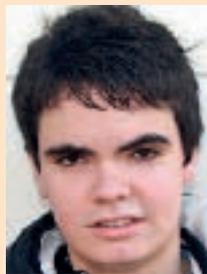
Maryse Rassat est professeur de danse à l'Association éducative des Chênes (AEC), depuis 1974. Elle y enseigne différentes disciplines comme les claquettes, le stretching ou la gymnastique. Totalement investie au sein de l'association, elle y consacre plus de vingt heures par semaine. Passionnée, elle tente de transmettre les valeurs de la danse, notamment la notion de partage qu'elle considère comme fondamentale dans la discipline. Dévouée pour la mise en place de projets, elle participe, par le biais de l'association, aux manifestations sportives et aux projets de la ville.



Michel Savattier est secrétaire général de l'association Les amis des arts, depuis près de quinze ans, soutenant ainsi bénévolement les artistes de la région. Acteur essentiel de l'association, il s'occupe également de la recherche d'artistes de valeur et de la création des affiches, invitations et catalogues. Artiste depuis toujours, Michel Savattier se consacre entièrement à la peinture depuis sa retraite. Depuis trois ans, il préside également la section « Abstraite » du Salon d'automne de Paris.



Élève au collège Saint-Exupéry, **Floriane Sabatier** a systématiquement été félicitée pour son comportement et son travail exemplaire depuis son entrée au collège. Passionnée de sport, elle pratique le tennis à Ermont depuis l'âge de six ans. Plus jeune, elle était également membre du Conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ). Actuellement en classe de seconde au lycée Van Gogh, elle souhaite continuer en filière scientifique pour devenir pédiatre.



Thomas Auger, élève au collège Jules-Ferry, a obtenu d'excellents résultats au brevet des collèges (session 2011) avec une moyenne de 18,84, mention très bien. Il poursuit actuellement ses études en seconde générale au lycée Notre-Dame-de-Bury à Margency et souhaite continuer en 1^{ère} scientifique. Il ambitionne de devenir médecin. En plus de cette scolarité exemplaire, Thomas pratique la guitare électrique, il se produit de temps en temps avec son groupe à l'Espace Jeunesse.



Élève au collège Saint-Exupéry, **Iliriana Hamidi** a été un exemple pour ses camarades pendant ses quatre années en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de par sa ténacité, sa persévérance et son courage. Elle poursuit actuellement ses études en seconde au lycée Françoise-Dolto, de Beaumont-sur-Oise, où elle prépare un CAP. Elle souhaiterait, plus tard, s'occuper des personnes âgées. Passionnée de bandes-dessinées, et plus spécifiquement de mangas, Iliriana adore surfer sur internet pendant son temps libre.



Pamela Legros est élève au lycée professionnel Gustave-Eiffel. Seule fille dans une classe de 24 élèves, elle a su s'affirmer grâce à sa personnalité et son travail. Élève dynamique et volontaire, actuellement en 1^{ère} Électrotechnique

énergies et équipements communicants (ELEEC) où elle prépare un BEP, elle présente d'excellents résultats. Passionnée par le monde militaire, elle a déjà suivi une préparation militaire et marine et souhaite intégrer la Marine nationale pour devenir fusilier marin.



Élève au lycée professionnel Ferdinand-Buisson, **Sandra Bermudes** a obtenu son CAP Employée de vente spécialisée en juin dernier. Pendant ses deux années de CAP, elle s'est fait remarquer par sa ténacité, son dynamisme et son envie d'apprendre. Très proche de la nature, Sandra aime les balades en forêt, à pied ou à vélo. Passionnée de cinéma, elle rêve d'intégrer une école de cinéma après son bac et de devenir comédienne.



Jennifer Fitte-Duval est élève au lycée Van Gogh. Volontaire et sérieuse, elle a toujours travaillé pour financer ses études. Elle a obtenu son baccalauréat ES en juin 2011. Aujourd'hui, elle est en première année de BTS banque au lycée Camille-Saint-Saëns, de Deuil-la-Barre. Jennifer souhaite devenir gestionnaire de patrimoine et poursuivre ses études à Montréal en 2^e année de Master.



Élève au Centre de formation des apprentis (CFA) **Émilie Leceuve** a su se faire une place au CFA. Actuellement en 2^e année, elle prépare son CAP de peinture. Elle a également participé activement aux journées portes-ouvertes du CFA en mars dernier pour renseigner les visiteurs sur le métier qu'elle apprend. Apprentie motivée, assidue et sérieuse, Émilie a déjà un projet professionnel précis, puisqu'elle souhaite poursuivre ses études dans la décoration pour devenir peintre décoratrice d'intérieur.

SANTÉ

Réseau bronchiolite

La bronchiolite aiguë est une affection virale respiratoire qui atteint les petites bronches (des nourrissons âgés de 1 mois à 2 ans). Dans la grande majorité des cas, le diagnostic médical et le traitement de la bronchiolite relèvent d'une prise en charge d'un médecin de ville. Seule une très petite proportion nécessite un recours hospitalier. Le plus souvent, c'est une maladie bénigne. Le réseau bronchiolite, ouvert jusqu'au week-end des 12 et 13 mars prochains, a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose aussi une alternative ambulatoire de qualité et de proximité suite à une prescription médicale.

Kinésithérapeutes : 0 820 820 603

Consultations 7 j/7, de 9 h à 23 h.

Médecins : 0 820 800 880.

Week-ends et jours fériés dans leurs cabinets, de 9 h à 18 h jusqu'au 13 mars.

www.reseau-bronchio.org

SOLIDARITÉ

115



Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Les gestes que nous pouvons apporter sont encore plus importants en ces périodes hivernales. Le **115** est un numéro d'urgence gratuit, accessible à partir de n'importe quel poste ou cabine téléphonique même sans carte, 24 h/24, 365 j/an. Vous contactez ainsi les équipes du Samu social de la Croix-Rouge du Val-d'Oise ; décrivez sommairement la situation de cette personne, en précisant le lieu exact où elle se trouve.

115 ou Croix-Rouge du Val-d'Oise :
01 39 35 60 35

MICROCRÉDIT PERSONNEL

Tout le monde a le droit

LA MUNICIPALITÉ ET SON CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ONT POUR OBJECTIF PRINCIPAL DE MENER UNE ACTION GÉNÉRALE DE PRÉVENTION ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE. AFIN DE SOUTENIR LES ERMONTOIS LES PLUS DÉMUNIS OU FRAGILES, LE CCAS PROPOSE DIFFÉRENTS DISPOSITIFS, DONT LE MICROCRÉDIT PERSONNEL.



Les personnes exclues du système bancaire classique peuvent bénéficier d'un prêt pour financer leur(s) projet(s) grâce au dispositif du microcrédit personnel.

La Municipalité et le Centre communal d'action sociale (CCAS) proposent le dispositif du microcrédit personnel aux particuliers exclus du système bancaire classique, afin de leur permettre, quelle que soit leur situation financière, de finan-

cer leurs projets. Travaillant depuis fin 2009 en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations et l'organisme financier BNP Paribas, la Municipalité et le CCAS ont proposé au Crédit municipal de Paris de se joindre à ce dispositif en juin dernier.

EXPRESS

L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin (ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu **jeudi 16 février** au Centre communal d'action sociale. **Une version Smartphone du site internet de la ville** vous permet d'accéder à l'ensemble du programme culturel, aux dernières news, au plan de la commune ou encore aux numéros des services municipaux : www.ville-ermont.fr **L'assurance retraite** Île-de-France propose 60 agences et 30 points d'accueil retraite sur l'ensemble de la région. Pour tout renseignement, un numéro unique, le 39 60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), accessible de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi ou sur www.lassuranceretraite.fr.

à un **coup de pouce**

Quels projets ?

Le microcrédit personnel est destiné aux personnes exclues du système bancaire classique et a pour objectif de leur permettre de financer exclusivement des projets d'insertion sociale et/ou professionnelle, relevant des domaines suivants :

- formation/emploi ;
- mobilité ;
- logement, déménagement, petits travaux d'aménagement ;
- équipement ménager essentiel ;
- frais de santé.

Les caractéristiques du dispositif

Les montants et la durée d'un prêt proposé varient selon la nature du projet ; il peut aller de 300 à 3000 € et s'étendre jusqu'à 36 mois. Le taux d'intérêt s'élève à 4 % sans aucun frais de dossier.

Comment obtenir un prêt ?

Si vous souhaitez faire une demande de microcrédit personnel, vous devez prendre rendez-vous avec un travailleur social du CCAS qui vous accompagnera dans le montage de votre projet et dans la constitution de votre dossier.

Votre demande sera ensuite évaluée en commission permanente du CCAS avant

d'être étudiée par les partenaires bancaires. En cas d'admission du dossier, vous bénéficierez, outre le prêt, d'un accompagnement personnalisé par un travailleur social du CCAS.

Une réunion d'information sur ce dispositif du microcrédit personnel sera organisée très prochainement.

Les partenaires du microcrédit personnel

La Caisse des dépôts et consignations, la BNP Paribas Personal Finance et le Crédit municipal de Paris.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mairie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras** ■

En cas d'admission du dossier, vous bénéficierez, outre le prêt, d'un accompagnement personnalisé par un travailleur social du CCAS.

ÉTAT CIVIL

Recensement 2012

Comme chaque année, et ce, depuis janvier 2004, le comptage traditionnel des citoyens, organisé tous les dix ans, est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (crèches, hôpitaux, logements, établissements scolaires, enseignants...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'INSEE.

8 % des logements de la commune seront donc recensés jusqu'au 25 février prochain.

Service municipal État civil/Élections
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 64 ou 01 30 72 38 22

ANNIVERSAIRE

Les trente ans du marché Saint-Flaive



À l'occasion des trente ans du marché Saint-Flaive, l'association des commerçants et la société Lombard et Guérin Gestion, gestionnaire du marché, mettent chaque mois un métier à l'honneur. Découvrez en février les saveurs du monde. Samedi 4 février, une animatrice fera gagner de nombreux bons d'achats valables tout le mois sur les stands de produits italiens, antillais, orientaux, asiatiques, grecs, d'épices, de produits régionaux... affichant le visuel de l'opération.

Marché Saint-Flaive

Rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont
Les mercredi et samedi,
de 7 h 30 à 13 h 30

Un coup d'échanges

de 25 ans qui souhaite faire carrière dans le domaine de l'environnement ou du développement durable nous détaille les multiples projets programmés avec l'école élémentaire Louis-Pasteur. « *Chaque mois, nous proposons une nouvelle activité aux élèves, du CP au CM2 : création d'une maquette d'un véhicule fonctionnant avec les énergies renouvelables, organisation de jeux destinés à sensibiliser les enfants à l'écomobilité, c'est-à-dire à des modes de déplacements doux, mise en place d'un rallye citoyen ; il s'agira d'une chasse au trésor où les déchets deviendront le magot !* ». Sory, Ermontois de 17 ans, nous précise qu'ils interviennent également au Centre socio-culturel François-Rude, notamment dans le cadre de l'aide aux devoirs.

Les visites de convivialité : échange et partage

En parallèle de la mission Médiaterre et sur proposition du CCAS, les huit volontaires, en binôme avec des bénévoles du Conseil des seniors, consacrent deux journées de la semaine à rencontrer des personnes âgées isolées d'Ermont afin de rompre leur solitude. Ils se rendent également à la résidence Jeanne-d'Arc et proposent diverses activités. Adriana, jeune parisienne de 24 ans, nous précise : « *en décembre, nous avons par exemple réalisé les décorations de Noël et participé à des jeux de société. Je pense qu'ils connaissent les règles bien mieux que nous ; ils vont nous apprendre plein de choses !* ». Koumba, jeune fille de 22 ans qui souhaite plus tard travailler dans le domaine social estime que ce volontariat représente une très bonne expérience. Elle nous précise que les volontaires ont participé à des formations spécifiques, notamment délivrées par la Fédération professionnelle de gérontologie : « *on nous a également formé à l'analyse comportementale des personnes âgées et nous avons pu assister à des mises en situation, à des groupes de parole ; nous avons rencontré de nombreuses associations qui agissent auprès des personnes âgées* ».

* www.service-civique.gouv.fr

L'association Unis-Cité

Unis-Cité représente l'association pionnière du service civique ; elle intervient en parallèle de l'Agence nationale du service civique présidée par Martin Hirsch. Unis-Cité a pour rôle d'organiser les projets, d'encadrer les volontaires et de leur apporter un complément indemnitaire ; ils sont rémunérés par l'Agence nationale du service civique. Loïc Mallet, coordinateur d'équipes et de projets chez Unis-Cité, a pour rôle d'aider les volontaires à atteindre les objectifs fixés. Il les soutient de manière individuelle et collective. À l'inverse de l'Agence nationale qui propose des volontariats uniques, Unis-Cité a fait le choix d'organiser des projets d'équipe et accueille les volontaires à partir de 17 ans. Unis-Cité recrute toute l'année.



Service municipal du Développement Durable

Mairie – 100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex - **01 30 72 38 52**
developpementdurable@ville-ermont.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Mairie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex - **01 30 72 38 50**
ccas@ville-ermont.fr

Unis-Cité – Île-de-France

197 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris - **06 69 59 26 94**

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras** ■
Adjointe au Maire Chargée du Logement et Présidente de l'Office public de l'habitat Ermont Habitat :

Béatrice Eugène ■

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable :
Catherine Klein-Souchal ■

ART EN MAISON D'ARRÊT

La MAVO expose

Dans le cadre de son partenariat avec la maison d'arrêt du Val-d'Oise (MAVO) et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val-d'Oise (SPIP 95), la Municipalité accueille, du lundi 6 au vendredi 17 février, une exposition de bandes dessinées réalisées par des détenus.

Participant à l'atelier Art Bulles et C^{ie} animé par Gilles Rochier, créateur de bandes dessinées, les détenus de la maison d'arrêt ont découvert les différentes étapes de la création : synopsis, scénario, crayonnage et encrage.

L'exposition, qui se déroulera dans le hall de l'hôtel de ville, présentera une sélection des planches de cinq dessinateurs qui ont tous leur style bien à eux. Les textes ont été rédigés par l'intervenant Gilles Rochier.

Exposition Art Bulles et C^{ie}

Du lundi 6 au vendredi 17 février
Service municipal de la Politique de la Ville

Mairie – 100 rue Louis-Savoie
BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 20

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre** ■
Adjoint au Maire Chargé de la Politique de la Ville et de l'Intercommunalité :
Jean-Marie Richard ■

SCOLAIRE

Inscriptions

Si votre enfant est né en 2009, pensez à le préinscrire en mairie pour la prochaine rentrée scolaire. L'inscription a lieu du lundi 5 au vendredi 30 mars à la Direction de l'Action Éducative ainsi qu'exceptionnellement samedi 10 mars. Pour inscrire votre enfant, munissez-vous de votre livret de famille ou d'un acte de naissance, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité du responsable légal dont la présence est indispensable.

Direction de l'Action Éducative

Mairie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 32
education@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative : **Florence Mary** ■

Sur l'initiative de la Municipalité, dans le cadre de son Agenda 21 d'Ermont, et en partenariat avec l'association Unis-Cité, huit volontaires du service civique sont accueillis depuis novembre et jusqu'en juin prochain.

NOUVEAUX COMMERCES

Des sushis sans soucis

CHAQUE MOIS, NOUS VOUS PRÉSENTONS DES COMMERÇANTS RÉCEMMENT INSTALLÉS SUR LA COMMUNE. RENCONTRE EN FÉVRIER AVEC LE RESTAURANT SUSHI SUSHI ET LE FLEURISTE RAPID'FLORE.



Le restaurant traditionnel japonais Sushi Sushi compte une quarantaine de couverts et propose livraison à domicile et vente à emporter.



ushi Sushi

Mme Zhang, gérante, et M. Shao, associé, ont ouvert leur restaurant traditionnel japonais Sushi Sushi, le 1^{er} octobre dernier.

Depuis quand travaillez-vous dans la restauration ?

M. Shao : Je travaille dans la restauration depuis 1988 et j'ai ouvert mon premier restaurant japonais en 1997. Il est situé dans le premier arrondissement de Paris. Sushi Sushi est une chaîne de restaurants japonais dont le nom a été déposé en 2005.

Mme Zhang : Je travaille depuis douze ans dans la restauration. Elle était auparavant responsable du restaurant Sushi Sushi d'Ézanville et s'occupe désormais de celui d'Ermont.

Présentez-nous votre restaurant.

M. Shao : Nous sommes situés juste à côté du Théâtre de l'Aventure. Nous privilégions la qualité. Il est important pour nous de gagner la confiance des clients ; cela ne se fait pas en un jour mais plutôt grâce au bouche à oreille. Le poisson est livré tous les jours, ce qui nous assure la fraîcheur de nos produits. Notre chef sushi a appris la méthode traditionnelle japonaise. Il prépare le poisson devant les clients. Notre restaurant compte une quarantaine de couverts et nous proposons la livraison à domicile et la vente à emporter. Ce mois-ci, nous allons organiser un menu spécial pour la Saint-Valentin.

Sushi Sushi

Du lundi au samedi : 11 h 45 – 14 h 30 le midi, et 18 h – 22 h 30 le soir
86 rue du Gros-Noyer – 95120 Ermont
01 34 37 25 64

Être informé en direct

Le magasin de matériel médical et paramédical «Médical Service», situé 6 rue Saint-Flaive Prolongée, a récemment investi dans un logiciel et une machine qui relie informatiquement la boutique à l'Assurance maladie. Ce service a pour avantage de faciliter les achats de leurs clients et de leur faire bénéficier du tiers payant grâce aux télétransmissions envoyées à l'Assurance maladie. Ils savent ainsi immédiatement combien leur coûtera leur achat et pourront connaître leur taux de prise en charge grâce au logiciel des professionnels de santé.



apid'Flore

M. Denis a ouvert son magasin de fleurs en octobre 2011.

Comment fonctionne votre boutique ?

C'est mon deuxième magasin. Le premier est à Vauréal. J'ai une équipe de trois fleuristes qui ont tous, au minimum, un CAP et de l'expérience.

Quel est le concept de Rapid'Flore ?

Nous proposons essentiellement des compositions florales, toutes réalisées sur place. Les bouquets sont en libre-service. Nous vendons également des compositions particulières pour certains événements : mariage, deuil, naissance, événementiel... Nous sommes livrés deux à trois fois par semaine et achetons nos fleurs directement en Hollande. Nous évitons ainsi les intermédiaires et c'est pour cette raison que nos prix sont bas. De plus, nous avons des accords avec des pays producteurs en Afrique. Cela nous permet d'organiser trois ou quatre opérations commerciales dans l'année.



Chez Rapid'Flore, tous les bouquets proposés en libre-service sont composés sur place.

Rapid'Flore

Du lundi au samedi : 9 h – 20 h ;
dimanche : 9 h – 13 h.
32 rue de Stalingrad
95120 Ermont
01 34 37 28 68 – Fax 01 34 37 28 85
www.rapidflore.com

Conseiller municipal délégué Chargé du Commerce :
Michel Auger ■

SOLIDARITÉ

Mémoire et Alzheimer : aider les aidants



EN 2011, LA MUNICIPALITÉ ET LE CCAS, AVEC LE SOUTIEN DE NOMBREUX PARTENAIRES, ONT MIS EN PLACE DES ATELIERS D'AIDE AUX AIDANTS NATURELS DE PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE D'ALZHEIMER OU DE MALADIES APPARENTÉES. DEVANT L'IMPORTANCE ET LA QUALITÉ DU TRAVAIL MENÉ, LA DÉCISION A ÉTÉ PRISE DE RENOUELER CETTE ACTION EN 2012. CELLE-CI DÉBUTERA AVEC UNE CONFÉRENCE VENDREDI 2 FÉVRIER PROCHAIN ; LES ATELIERS PRENDRONT À PARTIR DU 1^{ER} MARS.



Pendant les ateliers psychomot' destinés aux aidés, l'aidant se voit proposer un temps de relaxation et d'information.

Si la maladie d'Alzheimer représente officiellement 60 % des démences séniles, il existe de multiples variantes de ces pathologies. Ces maladies ont en commun de cumuler des pertes de mémoire et une ou plusieurs atteinte(s) des fonctions cognitives élémentaires (orientation spatio-temporelle, langage oral et/ou écrit, gestes de la vie quotidienne, capacités de raisonnement...).

Une conférence

La conférence *Maladies d'Alzheimer et*

apparentées : vivre, agir et interagir au quotidien, ouverte à tous, aura lieu jeudi 2 février prochain à 18 h, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay (3 rue Saint-Flaive Prolongée).

Animée par Marianne Leroy, neuropsychologue, et Sophie Donadey, psychomotricienne de l'association Brain Up et animatrice des ateliers destinés aux aidés, cette conférence sera l'occasion d'aborder :

- les mécanismes de la maladie ;
- les autres pathologies dégénératives existantes ;

- quelques hypothèses quant à la survenue de la maladie ;
- que faut-il stimuler, et dans quel cas ? ;
- l'intérêt de la psychomotricité dans la prise en charge de la maladie.

À l'issue de cette conférence, les participants pourront s'inscrire aux ateliers d'aide aux aidants, et/ou inscrire leur proche aidé aux ateliers psychomot' (animés par la psychomotricienne).

Les ateliers

Face aux difficultés liées à ces pathologies, les réponses existantes au niveau du maintien à domicile des personnes dépendantes (comme le portage de repas à domicile, les aides ménagères...) ne suffisent pas. La maladie nécessite une prise en charge plus élargie et surtout la prise en compte des difficultés que peuvent connaître les proches.

C'est dans cette perspective que des ateliers d'aide aux aidants naturels et des ateliers psychomot' sont organisés. Ils auront lieu à la résidence Les Primevères. Il s'agit d'apporter un soutien (informatif, psychologique...) aux aidants, afin de prévenir les risques d'épuisement, de favoriser l'autonomie des malades et d'améliorer la relation aidé-aidant. Dans un même temps, la Municipalité propose que l'aidé bénéficie d'ateliers de stimulation cognitive et motrice, animés par une psychomotricienne de l'association Brain Up.

Ateliers aide aux aidants et ateliers psychomot' – Inscription obligatoire

1^{er} atelier jeudi 1^{er} mars
À 15h et à 17h
EPAHD Les Primevères
110 rue du Prieur Calmette
95120 Ermont

**Renseignements et inscriptions
Centre communal d'action sociale**

Mairie bâtiment A
100 rue Louis-Savoie
BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
Fax 01 30 72 38 58
ccas@ville-ermont.fr
www.lmneuropsychy.com
www.brainup.fr

Action financée par
l'Agence régionale de santé

**Les partenaires de cette action : CLIC, ADSSID, ARIAF, EHPAD
Les Primevères, conseil général du Val-d'Oise, CRAMIF, PACT-ARIM 95,
association France Alzheimer, association Brain Up.**

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Un budget 2012 volontaire et raisonnable

Voté jeudi 15 décembre dernier, le budget de la commune retrace les engagements de la Municipalité : pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux, et ce, pour la sixième année consécutive, une totale maîtrise de l'endettement dans un contexte économique compliqué : 2012 sera certainement la troisième année sans recours à l'emprunt. C'est sur ces deux principes que ce budget a été élaboré : encadrement des dépenses et actions ciblées. Pour 2012, le budget de la commune s'élève à 38 363 940 €, 30 825 840 € en fonctionnement et 7 538 100 € en investissement.

En 2012, les taux d'imposition communaux relatifs à la fiscalité « Ménages » seront reconduits à leur niveau de 2007, soit 14,42 % pour la taxe d'habitation, 17,04 % pour la taxe sur les propriétés foncières bâties et 82,41 % pour la Taxe sur les propriétés foncières non-bâties. Depuis six ans maintenant, la Municipalité a fait le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Ce choix est rendu possible grâce à une maîtrise de l'endettement et à un ciblage précis des priorités.

Les taux d'imposition de la vallée de Montmorency (de 2007 à 2011)

Taxe d'habitation	2007	2008	2009	2010	2011
Ermont	14,42 %	14,42 %	14,42 %	14,42 %	14,42 %
Eaubonne	14,10 %	14,10 %	14,10 %	15,23 %	15,23 %
Franconville	15,95 %	15,95 %	15,95 %	15,95 %	22,57 %
Saint-Gratien	12,10 %	12,10 %	12,56 %	12,56 %	12,56 %
Saint-Leu-la-Forêt	16,86 %	16,86 %	16,86 %	16,86 %	16,86 %
Sannois	16,88 %	16,88 %	16,88 %	16,88 %	23,88 %
Taverny	14,86 %	14,86 %	16,35 %	16,35 %	22,99 %



Travaux de rénovation de la piscine municipale Marcellin-Berthelot.

Une maîtrise de l'endettement

Les importants travaux qui ont débuté en septembre dernier seront réalisés sans recours à l'emprunt puisque financés lors des exercices budgétaires précédents. Il s'agit du Complexe sportif Marcellin-Berthelot et de la construction du nouveau Centre socio-culturel François-Rude et sa plaine de jeux au quartier des Passerelles/Carreaux.

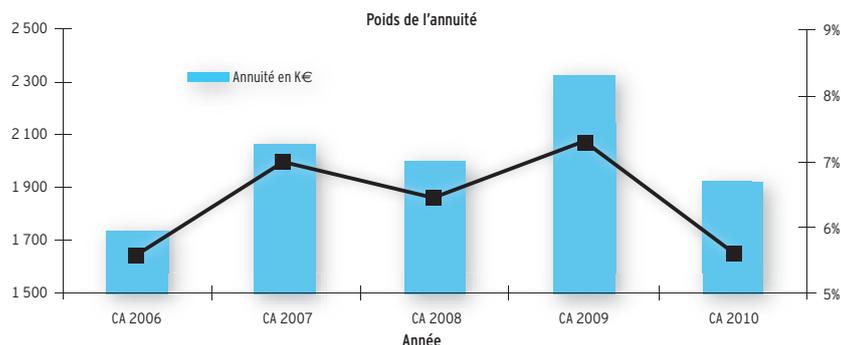
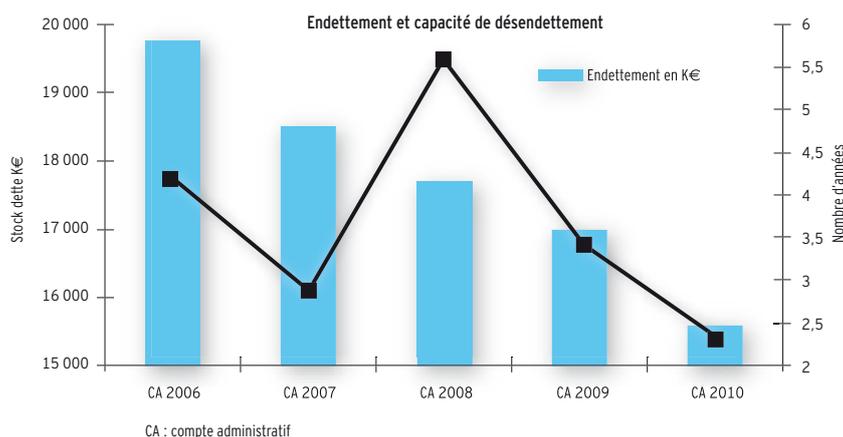
Avec seize emprunts en cours (soit 14 675 000 €), la commune bénéficie d'une dette peu exposée et surtout dépourvue d'emprunt dit « toxique ». L'endettement par habitant reste donc faible, 556 €/habitant contre 1 150 € pour la moyenne de la strate, au compte administratif 2010.

Même si l'ensemble des emprunts communaux sont notés en classe A*, la commune reste toutefois soumise à une raréfaction du crédit. Malgré la création de l'Agence de financement des collectivités locales (AEAFCL) qui permettra de compléter l'offre bancaire en garantissant un accès aux ressources financières, il est essentiel de poursuivre la maîtrise du recours au crédit, gage d'indépendance de notre commune à l'égard des marchés et des banques. Pour ce budget 2012, 3 750 000 € d'emprunts nouveaux sont prévus, l'objectif municipal restant de minorer au maximum le recours à l'emprunt d'ici la fin de l'année.

L'important virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (près de 1 880 000 €), permet un quart d'autofinancement supplémentaire.

*Selon la matrice des risques issue de la Charte de bonne conduite signée entre les établissements bancaires et les collectivités territoriales.

Taxe sur le foncier bâti	2007	2008	2009	2010	2011
Ermont	17,04 %	17,04 %	17,04 %	17,04 %	17,04 %
Eaubonne	19,26 %	19,26 %	19,26 %	20,80 %	20,80 %
Franconville	16,74 %	16,74 %	16,74 %	16,74 %	16,74 %
Saint-Gratien	16,20 %	16,20 %	16,82 %	16,82 %	16,82 %
Saint-Leu-la-Forêt	19,83 %	19,83 %	19,83 %	19,83 %	19,83 %
Sannois	19,95 %	19,95 %	19,95 %	19,95 %	20,25 %
Taverny	16,88 %	16,88 %	18,57 %	18,57 %	18,57 %





Zoom sur les priorités 2012

L'Agenda 21 d'Ermont

Le 20 janvier dernier, l'Agenda 21 d'Ermont comprenant 84 mesures a été présenté aux Ermontois lors d'une réunion publique. Retrouvez le contenu de cet Agenda 21 dans le plan d'actions joint à ce magazine.

Parmi les actions phares de ce plan d'actions : l'Agenda 21 scolaire mis en œuvre avec presque toutes les écoles de la ville ou encore le développement de jardins pédagogiques. Pour veiller à la mise en œuvre de toutes ces mesures, le Conseil du développement durable et solidaire assurera un suivi de chaque action. Il sera par ailleurs force de propositions.

Les ressources de la commune : 38 363 940 €

Recettes de fonctionnement : 30 825 840 €

- Dotation globale de fonctionnement : 6 165 000 €
- Dotation de solidarité urbaine : 1 105 000 €
- Fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France : 1 260 000 €
- Dotation nationale de péréquation : 635 000 €
- Dotation spéciale instituteurs : 8 000 €
- Dotation générale de décentralisation : 500 €
- Produit des trois taxes directes locales : 12 510 000 €
- Allocations fiscales + Fonds départemental péréquation TP : 643 500 €
- Attribution de compensation communautaire : 1 497 575 €
- Taxe sur l'électricité : 330 000 €
- Droits de mutation : 846 300 €
- Autres taxes : 30 500 €
- Rétributions des services : 2 016 150 €
- Redevances versées par les fermiers et concessionnaires : 420 000 €
- Produits du domaine : 1 124 585 €
- Produits exceptionnels : 19 000 €
- Subventions et participations : 1 580 685 €
- Travaux en régie : 5 000 €
- Revenus des immeubles : 559 000 €
- Produits financiers : 10 045 €
- Atténuation de charges : 60 000 €

Recettes d'investissements : 7 538 100 €

- FCTVA : 545 000 €
- Subventions d'équipement : 100 000 €
- Autres ressources propres externes : 120 000 €
- Virement de la section de fonctionnement : 1 879 500 €
- Amortissements des immobilisations : 775 000 €
- Produit des cessions d'actifs : 410 000 €
- Emprunts : 3 708 600 €

L'action éducative

- Le plan numérique visant à équiper toutes les classes de CM2 de la commune de tableaux numériques sera déployé afin d'encourager la réussite éducative, la participation et la concentration des élèves (cf. magazine de janvier 2012).
- Une attention particulière est également portée à la réussite éducative avec les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité, et contre le décrochage scolaire.
- Afin de permettre à tous les élèves de bénéficier de davantage de sorties, les crédits pour le transport scolaire ont été revus à la hausse (+ 37 % par rapport à 2011).
- Augmentation des crédits destinés aux classes de découverte pour permettre au plus grand nombre d'enfants d'en bénéficier.
- Comme prévu lors de la mise en place du marché de la restauration scolaire, le bio est incorporé progressivement dans les menus des cantines municipales. En 2012, 15 000 € supplémentaires sont consacrés à l'augmentation de la part du bio dans les repas servis aux jeunes Ermontois.
- Grâce à une augmentation des crédits alloués pour la carte Imagine'R, de plus en plus de familles pourront bénéficier d'une aide aux déplacements pour les jeunes Ermontois scolarisés à Ermont.

Santé

Les actions prévues dans le cadre du Contrat local de santé, signé en décembre dernier, seront progressivement mises en place dès cette année. Au nombre de cinq, elles consistent à :

- maintenir une offre de soins de proximité et accessible à tous en informant les professionnels sur les possibilités d'installation sur le territoire et en développant des mesures d'aide à l'installation des jeunes médecins (aide au logement, favoriser les stages et les remplacements en ambulance, favoriser la mise en réseau des professionnels) ;
- renforcer l'offre de prévention et de soins à destination des personnes vulnérables en favorisant l'accessibilité des personnes aux structures dédiées à la santé mentale et à l'addictologie, en renforçant et en coordonnant les actions de promotion/prévention santé ;
- renforcer les mesures d'accompagnement médico-social des personnes en perte d'autonomie en améliorant la mise en réseau et la coordination des acteurs pour traiter les situations complexes.

Action sociale

La subvention prévisionnelle versée au Centre communal d'action sociale (CCAS)* sera d'environ 705 000 € (+ 25 % représentant 138 350 € supplémentaires) ; une subvention calculée suivant les besoins de financement exprimés par cet établissement public.

*Le montant définitif sera fixé au printemps prochain lorsque le CCAS aura finalisé sa préparation budgétaire. Dès lors, la subvention pourra de nouveau évoluer en fonction du besoin.

En plus de l'aide aux familles en difficulté et la poursuite de l'aide aux aidants et les actions en faveur des personnes en situation de handicap, la lutte contre l'isolement des personnes âgées et vulnérables sera accentuée grâce à l'organisation de visites de convivialité, de rencontres intergénérationnelles et du portage de livres et de repas à domicile.

La vie associative

Comme chaque année, l'aide active en direction des associations est confirmée par le maintien des subventions ainsi que par la mise à disposition de locaux municipaux et d'un soutien logistique.

Cadre de vie

- La politique de gestion différenciée des espaces verts est renforcée : en fonction des zones et des usages des espaces verts, des solutions sont recherchées comme le recours à la lutte biologique intégrée afin de réduire les traitements phytosanitaires. Ces démarches ont pour objectifs de préserver la santé des habitants, des agents et de garantir la biodiversité.
- Pour ce qui est de la voirie, outre les dépenses d'entretien, sont prévues les réfections d'un tronçon de l'allée des Carreaux, du carrefour des rues des Marronniers/du Général Lhéryillier, d'une partie de la rue du Stand (de la route de Saint-Leu à la rue Renoir) et la création d'un parking à vélos.
- Le développement de la circulation et la saturation des axes aux heures de pointe nous conduisent à mener une étude pour arrêter un nouveau plan de circulation sur l'ensemble de la commune et notamment sur les grands axes.

La sécurité

Cette année verra la mise en œuvre des actions du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance communal signé dernièrement avec, entre autres, un travail avec les bailleurs pour enrayer le squat des halls d'immeuble ainsi que le renforcement du travail de proximité des éducateurs spécialisés de rue. Une action partenariale sera également développée avec les associations et l'Éducation nationale pour lutter contre le décrochage scolaire et l'illettrisme.

Des investissements majeurs

- Entrepris en septembre dernier, les travaux de rénovation du complexe sportif Marcellin-Berthelot (piscine et terrains de tennis) seront terminés d'ici la fin de l'année. Ainsi, les Ermontois pourront bénéficier d'une piscine entièrement rénovée et de six courts de tennis refaits, dont quatre couverts en terre-battue.
- Mars prochain sera marqué par le début des travaux de construction du Centre socio-culturel François-Rude et de sa plaine de jeux, au quartier des Passerelles/Carreaux.
- Le programme et le concours d'architectes pour la rénovation du groupe scolaire et des équipements périscolaires Louis-Pasteur seront lancés : construction d'un accueil de loisirs sans hébergement pour 120 enfants, d'une classe de maternelle et d'une salle polyvalente.
- Cet été, la toiture de l'école maternelle Victor-Hugo, les faux-plafonds et la peinture dans les classes seront réalisés. Par

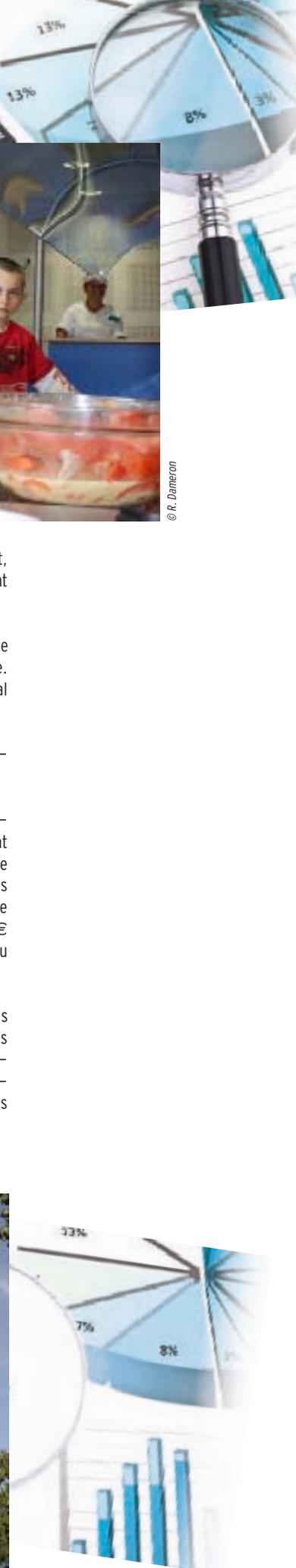


© R. Dameron

ailleurs, les fenêtres de l'école maternelle Alphonse-Daudet, la peinture intérieure, les sols et l'éclairage des classes seront refaits et les huisseries et les faux plafonds changés.

- D'ici la fin de l'année, le Service Préventif d'addictologie de l'hôpital Simone Veil intégrera le 1^{er} étage de La Poste. Entrepris en 2011, les travaux de rénovation de ce local seront terminés d'ici quelques mois.
- Le gainage du Théâtre Pierre-Fresnay sera entièrement restauré, ce qui permettra de faire des économies d'énergies.
- Suite à l'étude réalisée l'année dernière relative à l'éclairage public (plus de 2 000 candélabres), 170 000 € seront consacrés à la rénovation du parc et des ampoules basse consommation seront installées. Des dispositions ont d'ores et déjà été prises pour sécuriser davantage la traversée des piétons, notamment dans les grands axes. 150 000 € seront également consacrés à la refonte de l'éclairage du terrain de rugby du complexe sportif Saint-Exupéry.
- Ce budget 2012 poursuit l'intégration des préconisations de l'étude SOCOTEC. La mise aux normes électriques des bâtiments communaux ainsi que l'accessibilité aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite sera poursuivie, tout comme la mise aux normes de l'ensemble des chaudières des bâtiments communaux.

Adjoint au Maire Chargé des Finances : **Joël Naccache**





Le stage baby-sitting propose, entre autres, d'apprendre à préparer un biberon pour un tout-petit.



Les intervenants

- Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).
- Le Service municipal de la Petite Enfance.
- La Direction de l'Action Éducative.
- Médica formation.

FORMATION

Baby-sitting

LE POINT INFORMATION JEUNESSE DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, EN PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION DE L'ACTION ÉDUCATIVE ET LE SERVICE MUNICIPAL DE LA PETITE ENFANCE, PROPOSE AUX JEUNES ERMONTOIS DE SE FORMER AU BABY-SITTING.

Organisée par le Point information jeunesse de la ville d'Ermont, cette formation au baby-sitting est destinée aux Ermontois âgés de 16 à 25 ans et se déroulera les 28 et 29 février dans les locaux de l'Espace Jeunesse.

Une formation sur-mesure

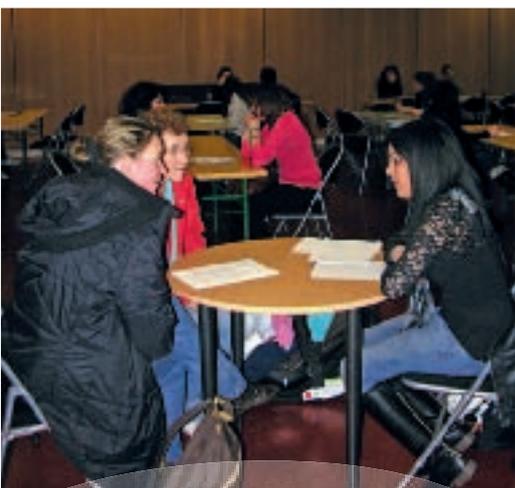
Répartis en petits groupes, les Ermontois sélectionnés vont apprendre les règles d'or pour prendre soin d'un bébé ou d'un enfant. La première journée sera consacrée à la prévention des risques domestiques et aux soins spécifiques à apporter aux enfants.

Pendant la seconde journée, les stagiaires seront immergés dans les accueils de loisirs afin de découvrir les activités que l'on peut proposer à un/des enfant(s) pendant le temps de garde. Le midi, ils déjeuneront sur place et auront le loisir d'observer la manière dont se déroulent les repas. Les stagiaires seront également formés aux droits et devoirs du salarié (rémunération, contrat de travail...).

Vous avez entre 16 et 25 ans et ce stage vous intéresse ? Vous avez jusqu'au vendredi 10 février pour vous inscrire en retirant un dossier au Point information jeunesse. Vous devrez joindre un curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Sénateur-Maire.

Une rencontre entre baby-sitters et parents

Ces deux journées de formation se clôtureront par une rencontre avec des parents à la recherche de leur futur baby-sitter. Vous êtes à la recherche d'un(e) baby-sitter pour vos enfants ? Mercredi 29 février, à partir de 17 h 30, vous aurez l'occasion de rencontrer de jeunes Ermontois ayant suivi la formation sur le baby-sitting.



**Vous êtes à la recherche d'un(e) baby-sitter pour vos enfants ?
Venez rencontrer des jeunes Ermontois qui ont suivi une formation
sur le baby-sitting pendant deux jours.**

Programme des deux journées

Mardi 28 février

9 h 30 : accueil des stagiaires au Point information jeunesse.

10 h – 12 h : information sur les risques domestiques. Comment les éviter ? Comment réagir ? Présentation du diplôme Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1).

12 h – 13 h : déjeuner à l'Espace Jeunesse (prévoir son repas).

13 h – 16 h 30 : répartis en groupe, les stagiaires participeront à trois ateliers : développement de l'enfant de 0 à 10 ans, le change et le bain, la préparation du repas et du biberon.

16 h 30 – 17 h : préparation à l'immersion en accueil de loisirs sans hébergement.

Mercredi 29 février

8 h – 13 h 30 : immersion en accueil de loisirs sans hébergement et repas avec les enfants.

14 h 30 – 15 h 30 : information sur les droits et devoirs du baby-sitter et présentation du Chèque emploi services universel (CESU).

15 h 30 – 16 h : préparation à la rencontre parents/baby-sitters.

16 h – 17 h 30 : rédaction de CV et de lettre de motivation, en partenariat avec le Point cyb.

17 h 30 – 19 h 30 : rencontre parents/baby-sitters.

**Stage et rencontre baby-sitting
Les 28 et 29 février**

Direction de la Jeunesse et des Sports

Point information jeunesse
Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice-Berteaux
01 34 44 27 30

pij.cyb@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports :

Jacques Cazalet ■

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse :

Brigitte Oehler ■

EMPLOI

Les chantiers jeunes



La Municipalité et la Direction de la Jeunesse et des Sports proposent des chantiers jeunes. Chaque année, ce dispositif s'adresse aux 16-19 ans et se déroule du 16 au 28 avril et du 18 juin au 28 juillet. Il offre la possibilité d'acquérir des compétences nouvelles et de découvrir le monde professionnel grâce à une première expérience. Vous avez entre 16 et 19 ans, habitez Ermont et n'avez pas encore réalisé de chantier jeune ? Vous avez jusqu'au **vendredi 17 février prochain** pour déposer votre candidature et participer à l'un d'entre eux. Une cinquantaine de places sont proposées cette année, pour un Contrat à durée déterminée (CDD) de 15 jours, rémunéré à hauteur du SMIC.

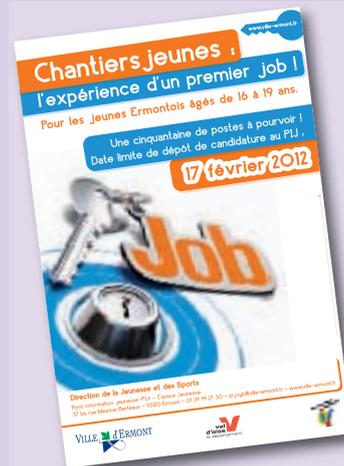
CV et lettre de motivation à adresser à l'attention de M. le Sénateur-Maire
Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice-Berteaux
95120 Ermont

01 34 44 27 30

pij.cyb@ville-ermont.fr

www.ville-ermont.fr



SPECTACLES

Aiguisez votre curiosité !

Chefs-d'œuvre baroques : Pergolèse, Bach, Vivaldi



© B. Wart

Ensemble Jean-Walter Audoli – Orchestre de chambre d'Île-de-France
Flûtiste : Christel Rayneau / Contre-ténor : Thierry Grégoire / Chef d'orchestre : Jean-Walter Audoli

Depuis sa fondation, l'Ensemble Jean-Walter Audoli a donné plus de neuf-cents concerts en France et à l'étranger et a enregistré de nombreuses émissions de télévision comme *Musiques au Cœur* d'Ève Ruggieri. Son parcours est parsemé de récompenses telles que le Laser d'Or de l'Académie du Disque français, le Grand Prix de l'Académie nationale du Disque lyrique, le Grand Prix du Disque, le Prix Charles Cros...

Vendredi 16 mars à 20 h 30

Chapelle Notre-Dame des Chênes
T.P. : 21 € / T.R. : 18 € / Carte : 16 €

Lisolo

De Laurent Contamin
Création de la C^{ie} Fond de scène
Carte blanche à Olivier David, professeur de théâtre du Conservatoire d'Ermont.

Dans *Lisolo*, il est question des enfants des rues de Kinshasa : les enfants sorciers, les enfants soldats, les enfants abandonnés. Il est aussi et surtout question de ce qui lie l'hémisphère nord à l'hémisphère sud.

L'histoire est celle d'un homme blanc, pilote de ligne, qui retourne à Kinshasa sur les traces d'un enfant des rues, retrouvé mort congelé dans le train d'atterrissage de son avion à son arrivée en Europe. Son besoin d'affronter son traumatisme le pousse à tenter de comprendre ce qui a conduit cet enfant à ce voyage sans retour.

La ville d'Ermont poursuit le compagnonnage avec la C^{ie} Fond de Scène en résidence à Ermont de 2007 à 2009. Nous accueillons à nouveau l'équipe associée à Laurent Contamin pour une mini-résidence de création.

Mardi 20 et mercredi 21 mars à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure
T.P. : 12 € / T.R. : 10 € / Carte : 8,50 €



© D.R.

Face de Cuillère

De Lee Hall
Traduit de l'anglais par Fabrice Melquiot
Théâtre dès 10 ans

On l'appelle « Face de Cuillère » parce qu'elle a une tête toute ronde, comme lorsqu'on regarde son reflet sur le dos d'une cuillère. On dit qu'elle est attardée. Et en plus, elle est atteinte d'un cancer. Elle raconte sa passion pour les chanteurs d'opéra, la séparation de ses parents, la rencontre avec le professeur Bernstein... Son récit est un hymne à la vie.

Lee Hall, le scénariste de *Billy Elliot* et l'auteur de *La cuisine d'Elvis* a le talent rare de jongler avec tous les ingrédients du mélodrame sans que cela devienne, ne serait-ce qu'un instant, mélodramatique. Une alchimie s'opère entre Lee Hall, l'auteur, et Fabrice Melquiot, le traducteur.



© D.R.

Vendredi 23 mars à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure
T.P. : 12 € / T.R. : 10 € / Carte : 8,50 €



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Ermont-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2011-2012.

© General Calladane

LA SAISON DES ENFANTS DE TOUS ÂGES...

Quand j'avais cinq ans je m'ai tué

Création de la Cie Nagananda
D'après le roman d'Howard Buten
Théâtre dès 10 ans



Gil a huit ans. Il est seul. Il est ici à cause de ce qu'il a fait à Jessica. Ici, c'est une résidence Home d'Enfants les Pâquerettes. Il est seul face aux adultes. Il doit revenir sur son passé. Sortir du silence. Trouver les mots pour réparer les maux.

Ce roman du psychologue clinicien, Howard Buten, alias le clown Buffo, invité à Ermont en 2008, a déjà connu plusieurs adaptations et mises en scène du fait de l'intérêt et des interrogations qu'il continue de susciter trente ans après sa parution.



Cette création de la Cie Nagananda, compagnie en résidence à Ermont, a fait l'objet d'ateliers et d'interventions dans les écoles durant le mois de janvier dernier (Cf. p. 22).

Judi 8 et vendredi 9 mars à 20 h 30

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 12 € / T.R. : 10 € / Carte : 8,50 €



Horaires des réservations

Mardi et jeudi : 15 h 30 > 18 h 30

Mercredi : 10 h > 12 h & 15 h > 17 h

Vendredi : 15 h 30 > 19 h

Festival Premières Rencontres

C'est la 5^e édition de la Biennale européenne en Val-d'Oise Premières Rencontres « Éveil artistique, petite enfance, et spectacle vivant » qui se déroule dans 14 communes du département, du 19 mars au 7 avril prochains. À Ermont, quatre spectacles sont programmés au Théâtre de l'Aventure.



■ Cabinet de curiosités surréalistes

Théâtre d'objets dès 1 an par la Cie Le Rideau à Sonette

« Le cabinet de curiosités » est abandonné depuis longtemps. Le vieux gardien, chargé de l'entretien du lieu, veille à ce que tout reste à sa place. Mais à force de répéter les mêmes gestes, il en perd le sens ; à force de parler seul, il oublie et mélange les mots. De plus, « les curiosités », de drôles de bestioles qui peuplent et animent le cabinet, ont une vie et s'animent à son insu...

CRÉATION

Dimanche 25 mars à 9 h 30, 11 h & 17 h

Théâtre de l'Aventure

■ Tout ouïe

Théâtre et danse dès 3 ans par la Cie IOTA

Ce spectacle nous invite à une déambulation onirique dans les mondes merveilleux du Moyen Âge, dans les temps anciens où la terre était encore plate.

Samedi 31 mars à 17 h

Théâtre de l'Aventure

■ Le ventre du racoin

Danse et théâtre dès 1 an par la Cie Itotoyo

C'est une histoire de ventres ronds, doux, pointus, ou relevés en bosse... Autant d'enveloppes qui protègent des chocs de

la vie. Progressivement, nous passons de l'intérieur de cette « boîte à mystère » à l'extérieur, pour éprouver une nouvelle réalité. Cette fois, c'est la peau qui devient le territoire à explorer.

Une exposition accompagnera le spectacle.

Lundi 2 avril à 10 h 15 et 14 h 30 et mardi 3 avril à 10 h 15*

Théâtre de l'Aventure

*Séances scolaires ouvertes au public uniquement sur réservation

■ Le grand saut

Théâtre dès 18 mois par le Théâtre de la Guimbarde

Deux personnages partent à la découverte d'un chantier urbain habité d'objets insolites et sonores. Dans ce terrain de jeu, ils construisent et déconstruisent, plongent dans les matières et les sons, expérimentent leur pouvoir tels des scientifiques.

Samedi 7 avril à 17 h

Théâtre de l'Aventure

Tarifs pour les spectacles du Festival Premières Rencontres :

- 4,20 € la place ;
- 3 € la place, à partir de deux spectacles.

Lignes de cordes

de Fabrice Guillot

Librement inspirée de *L'histoire d'Ariane*, de *Thésée et du Minotaure*

Danse et arts du cirque dès 10 ans

La Compagnie Retouramont est connue dans le monde de l'escalade artistique pour créer des structures de fils tendus sur ou entre des bâtiments et y faire évoluer des danseurs qui défient ainsi la force de gravité et le vide.

Elle adapte son travail aérien à l'espace de la scène en s'inspirant du mythe d'Ariane et en chorégraphiant les évolutions des danseurs sur du chant baroque interprété en direct.

Vendredi 30 mars à 20 h 30

Théâtre Pierre-Fresnay

T.P. : 12 € / T.R. : 10 € / Carte : 8,50 €



Stages du Conservatoire

Un stage de danse est mis en place en parallèle du spectacle *Lisolo* donné les 20 et 21 mars au Théâtre de l'Aventure. Ce stage a lieu dimanches 18 mars et 1^{er} avril. **Modalités et inscriptions : 01 34 15 51 14.**

Conférence musicale



Des présentations vivantes illustrées de nombreux extraits musicaux sont proposées par la Médiathèque intercommunale André-Malraux, un samedi par mois : *Les Clefs de la musique : découvrir et comprendre la musique à travers son écoute.*

Animé par Guillaume Kosmicki, musicien, enseignant-conférencier en musicologie, passionné de tous types de musique et surtout très généreux dans le partage de ses connaissances, ce premier cycle concerne la musique classique.

Samedi 4 février à 15 h 30, vous pourrez revisiter *Le XIX^e siècle : Schubert, Chopin, Schumann, Berlioz, Liszt... Ces compositeurs qui ont forgé la musique romantique.* Puis, samedi 24 mars à 15 h 30, le cycle se terminera sur *Les voies de la musique moderne : de 1890 à 1945.*

Entrée gratuite sur réservation.



Médiathèque intercommunale André-Malraux
9 rue de la République
01 34 44 19 90
mediatheque.ermont@val-et-foret.fr
mediatheques.valetforet.org

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Nagananda ou Le miroir de

DEPUIS JANVIER 2010, LA C^{IE} NAGANANDA EST EN RÉSIDENCE ARTISTIQUE À ERMONT. CE COLLECTIF DE METTEURS EN SCÈNE, COMÉDIENS, MUSICIENS, DANSEURS ET AUTEURS, FORMÉ EN ASSOCIATION, INTERVIENT SUR DE NOMBREUX PROJETS DE LA VILLE EN LIEN AVEC LE PÔLE CULTUREL. LES 8 ET 9 MARS, LA COMPAGNIE PROPOSERA SA NOUVELLE CRÉATION, *QUAND J'AVAIS CINQ ANS JE M'AI TUÉ D'APRÈS LE ROMAN D'HOWARD BUTEN.* NOUS AVONS RENCONTRÉ CÉCILE FRAISSE-BAREILLE, METTEUR EN SCÈNE, AFIN QU'ELLE NOUS EN PARLE.



Lors de sa résidence sur Ermont, la C^{ie} Nagananda a participé à de nombreux ateliers en direction des scolaires. Un de ces ateliers s'est déroulé en mars 2010 autour de la création de leur spectacle *Le Voyage de Jason* et a consisté en l'écriture de textes par les élèves des écoles Jean-Jaurès et Victor-Hugo.

Pourquoi avez-vous choisi de travailler à partir du roman d'Howard Buten ?

Cécile Fraisse-Bareille : Cela fait longtemps que nous travaillons sur cette œuvre. Au départ, nous étions plutôt partis sur l'adaptation de Suzanne Lebeau, *Gil*. Mais pour une question de droits, nous avons dû changer de base de travail et nous avons pris l'adaptation de Jean-Pierre Carasso, également le traducteur du roman d'Howard Buten.

Jean-Pierre Carasso m'a donné une très grande liberté sur son texte en me laissant couper et ajouter tout ce qui me semblait nécessaire. Il a fallu que je trouve « la chose théâtrale » de ce roman et la façon dont je pouvais m'adresser au public. Ce texte a été écrit en 1981 mais reste très contemporain. Il nous renseigne encore sur notre société.

Comment avez-vous abordé ce texte ?

Dans *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué*, Gilbert Rembrandt, 8 ans, revient sur son histoire avec ses yeux et ses perceptions d'enfants. Il raconte à la première personne où il est, la maison d'enfants les pâquerettes, et pourquoi il y est. « À cause de ce qu'il a fait à Jessica... » La pièce aborde différents thèmes : les rapports enfant/adulte, l'enfermement, la séparation d'un enfant de ses parents ou encore l'histoire d'amour entre deux enfants. Dès le départ, j'ai souhaité que tous les comédiens portent la parole de « Gilbert Rembrandt », à tour de rôle. L'idée n'est pas de « faire » l'enfant mais plutôt de retrouver l'enfant qui est en nous et ainsi retrouver cette énergie qui caractérise l'enfance.

Et de cet enfant qui est en chacun de nous,

EXPRESSES

En février, début du cycle de conférences *Visages de l'Art* sur **Les Arts de l'Islam**. Deux dates à noter : les lundis 6 et 13 février à 14 h au Théâtre Pierre-Fresnay. **01 30 72 37 11.** En ce qui concerne **l'art contemporain**, la conférence mensuelle à la Médiathèque intercommunale André-Malraux a lieu jeudi 16 février à 18 h 30 sur le thème *L'art est-il un jeu dangereux ?* Prochainement, deux visites-conférences sont prévues : samedi 4 février pour **la visite du musée du quai Branly** et samedi 31 mars pour **L'Institut du monde arabe**. Sorties uniquement sur réservation au **01 30 72 37 11.**

nos émotions

Qui suis-je ?

En janvier dernier, la Cie Nagananda a proposé une version légère de la pièce *Quand j'avais cinq ans je m'ai tué* dans les établissements scolaires d'Erment. Cette version intitulée *Qui suis-je ?* a pu être jouée dans les classes de CM2 de Victor-Hugo et Jean-Jaurès et au collège Jules-Ferry. Ces interventions au sein des classes sont toujours l'occasion d'échanges entre les comédiens, les professeurs et les élèves.



© E. Roy

partent tous les autres rôles (thérapeutes, enseignants, parents, copains...). Nous sommes, comme dans *Instants donnés* joué l'année dernière, dans un espace bifrontal ; la scène est centrale et les spectateurs se font face. Je trouve ce dispositif intéressant car le spectateur devient à son tour acteur.

Pourquoi est-ce important pour vous de jouer aussi en dehors des théâtres ?

Un des leitmotifs de la compagnie est la proximité avec le public et je me souviens de quelques réactions de collégiens lors des représentations d'*Instants donnés* : « J'ai l'impression d'être acteur sans rien faire » ou encore « et moi d'ailleurs, j'avais même le trac ! ». Cela nous permet de jauger les réactions du public, de voir ce qui les touche. C'est également important d'amener le théâtre là où il n'est pas d'habitude comme, par exemple, avec les ateliers que nous animons à la maison d'arrêt du Val-d'Oise.

Pôle Culturel d'Erment
Esplanade du Parc de la Mairie
254 rue Louis-Savoie
95120 Erment
01 30 72 37 11
culture@ville-erment.fr

Cie Nagananda
1 avenue de Verdun
École St-Martin de France
95300 Pontoise
01 47 93 20 06
art@nagananda.com
www.nagananda.com

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégurier-Lelièvre

A U C I N É M A

Plein tarif : 5,40 €

Tarif réduit (titulaires de la carte Erment-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes) : **4 €**

Ciné-jeunesse : 2,80 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : **2,40 €**

Carnage en V.O.

Drame de Roman Polanski



© Wild Bunch Distribution

Avec Jodie Foster,
Kate Winslet,
Christoph Waltzpluss...
Durée : 1 h 20

Dans un jardin public, deux enfants de 11 ans se bagarrent et se blessent. Les parents de la « victime » demandent à s'expliquer avec les parents du « coupable ». Rapidement, les échanges cordiaux cèdent le pas à l'affrontement. Où s'arrêtera le carnage ?

■ **Mercredi 1^{er} février à 18 h & 20 h 45**

A Dangerous Method en V.O.

Drame de David Cronenberg



© Mars Distribution

Avec Keira Knightley,
Michael Fassbender,
Viggo Mortensen...
Durée : 1 h 39

Sabina Spielrein, une jeune femme souffrant d'hystérie, est soignée par le psychanalyste Carl Jung. Elle devient bientôt sa maîtresse en même temps que sa patiente. Leur relation est révélée lorsque Sabina rentre en contact avec Sigmund Freud...

■ **Mercredi 8 février à 18 h & 20 h 45**

Une nuit

Policier de Philippe Lefebvre



© UGC Distribution

Avec Roschdy Zem,
Sara Forestier,
Samuel Le Bihan...
Durée : 1 h 40

Paris. Simon Weiss, commandant à la brigade mondaine, entreprend, comme chaque soir, sa tournée des établissements de nuit. Une nuit, mais pas comme les autres... Très vite, Weiss comprend qu'on veut le piéger. Pris en tenaille entre la police des polices et les voyous, Weiss va se défendre, affronter flics, hommes d'affaires et malfrats...

■ **Mercredi 15 février à 18 h & 20 h 45**

Louise Wimmer

Drame de Cyril Mennegun



© Haut et Court

Avec Corinne Masiero,
Jérôme Kircher,
Anne Benoît...
Durée : 1 h 20

Après une séparation douloureuse, Louise Wimmer a laissé sa vie d'avant loin derrière elle. À la veille de ses cinquante ans, elle vit dans sa voiture et a pour seul but de trouver un appartement et de repartir de zéro. Armée de sa voiture et de la voix de Nina Simone, elle veut tout faire pour reconquérir sa vie.

■ **Mercredi 22 février à 18 h & 20 h 45**

Take Shelter

Drame de Jeff Nichols



© Ad Vitam

Avec Michael Shannon,
Jessica Chastain,
Tova Stewart...
Durée : 2 h

Curtis LaForche mène une vie paisible avec sa femme et sa fille quand il devient sujet à de violents cauchemars. La menace d'une tornade l'obsède. Des visions apocalyptiques envahissent peu à peu son esprit. Son comportement inexplicable fragilise son couple et provoque l'incompréhension de ses proches. Rien ne peut en effet vaincre la terreur qui l'habite...

■ **Mercredi 29 février à 18 h & 20 h 45**

C I N É - J E U N E S S E

Le Tableau



© Ghiblika Films

Dans le cadre du Festival Image par image soutenu par le conseil général du Val-d'Oise et organisé par l'association Écrans V.O.

Film d'animation de Jean-François Laguionie
Durée : 1 h 16
À voir dès 6 ans

Un Peintre, pour des raisons mystérieuses, a laissé un tableau inachevé. Dans ce tableau vivent trois sortes de personnages : les Toupins qui sont entièrement peints, les Pafinis auxquels il manque quelques couleurs et les Reufs qui ne sont que des esquisses. S'estimant supérieurs, les Toupins prennent le pouvoir, chassent les Pafinis du château et asservissent les Reufs. Persuadés que seul le Peintre peut ramener l'harmonie en finissant le tableau, Ramo, Lola et Plume décident de partir à sa recherche.

■ **Mercredi 8 février à 14 h 30**

Bourse aux vêtements



Le retrait des étiquettes de la bourse aux vêtements aura lieu **samedi 11 février**, à la Maison des associations (2 rue Hoche), salle n°3, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h. La vente se déroulera **mardi 13 mars**, de 16h à 20h et mercredi 14 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h, au Théâtre Pierre-Fresnay (3 rue Saint-Flaive Prolongée).

Association générale des familles d'Erment
01 39 59 00 65

Association JALMALV



L'association JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie), reconnue d'utilité publique, ouverte à tous et inscrite dans le mouvement des soins palliatifs, recherche des bénévoles pour :

- accompagner des personnes atteintes d'une maladie grave hospitalisées au sein d'établissements du Val-d'Oise ou pour accompagner à domicile ;
- assurer à son local de Saint-Prix l'une des activités suivantes : permanence d'accueil et d'écoute téléphonique et participation à des tâches administratives et de secrétariat.

JALMALV Val-d'Oise
45 rue d'Erment
95390 Saint-Prix
01 34 16 36 83
jalmalv.vo@wanadoo.fr

Loto et choucroute partie



L'association paroissiale d'Erment vous propose de participer à sa choucroute partie animée par l'orchestre Nuance, **samedi 11 février à partir de 19h30**, à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay.

Réservations (salle Jean-Paul II, 1 rue Jean-Mermoz - place du marché Saint-Flaive), les mercredi et samedi, de 9h à 12h.

Association paroissiale d'Erment
01 34 14 29 01

Autour de Leonardo



Chaque année, l'association Autour de Leonardo reconstitue une fresque historique, sous forme de parcours-spectacle dans le parc du prestigieux château d'Écouen. Elle recherche des bénévoles pour son prochain spectacle ; comédiens, figurants, costumiers, techniciens sont tous les bienvenus. Une réunion d'information aura lieu **dimanche 12 février**, de 14h30 à 18h, dans la salle de la Grange à Dîme, située à Écouen.

Autour de Leonardo
09 53 83 50 08
www.autourdeleonardo.org

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SOS Médecins du Val-d'Oise : 01 30 40 12 12/
01 30 30 07 15

Vétérinaires

Nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33

Centre antipoisson

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis-Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 38 - Fax 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis, de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont :

Lionel Georgin - Permanence en mairie bâtiment B, sur rendez-vous au 01 30 72 38 53.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, vendredi 17 février, de 17 h 30 à 18 h.

Musée des Arts et Traditions Populaires

254 rue Louis-Savoie

Esplanade du parc de la mairie

eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger

Sur rendez-vous visites commentées.

01 30 72 38 28.

Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean-Richepin

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte

24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17h)

• Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion - 95120 Ermont

01 30 72 94 60

Fax : 01 30 72 56 93

Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. En cas de besoin, une patrouille vous répondra au 01 30 72 94 60, du lundi au samedi de 8 h à 23 h et le dimanche de 9 h à 13 h (ou 20 h).

Vaccination

Le Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) a mis en place des séances de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées le premier lundi de chaque mois, entre 9 h et 12 h. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous, à partir de 6 ans. Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 06 00 98 (29 avenue de Paris - 95600 Eaubonne).

Val & Forêt

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Espace Info Énergie

Vous recherchez des conseils sur la consommation et la maîtrise de l'énergie de votre habitation ?

La communauté d'agglomération Val-et-Forêt a mis en place une permanence Info Énergie lors de laquelle un conseiller est présent pour répondre à toutes vos questions d'ordre énergétique de l'habitat.

En appelant gratuitement depuis un poste fixe le 0 800 095 700, vous pourrez prendre rendez-vous avec le conseiller en énergie mais aussi joindre la chargée de mission Développement durable de la communauté d'agglomération.

Les prochaines permanences de l'Espace Info Énergie à Val-et-Forêt se tiendront les mardis 14 février et 13 mars, de 16 h à 20 h.

Rendez-vous au 0 800 095 700

Collecte des objets encombrants

Attention, le ramassage des encombrants a lieu le 3^e mardi du mois, du mardi au vendredi.

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A

les mardis 21 février et 20 mars 2012

Secteur B

les mercredis 22 février et 21 mars 2012

Secteur C

les jeudis 23 février et 22 mars 2012

Secteur D

les vendredis 24 février et 23 mars 2012



Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites www.ville-ermont.fr et www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel-Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

• Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2012

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Habiter mieux

La précarité énergétique concerne près de 3,4 millions de ménages en France. L'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont mis en œuvre un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements. La communauté d'agglomération Val-et-Forêt participe à ce programme intitulé Habiter Mieux. Celui-ci a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique avec une aide financière et un accompagnement personnalisé des propriétaires occupants aux revenus modestes. Les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement constitueraient un moyen décisif pour réduire les factures et permettre aux ménages d'avoir un niveau de confort thermique minimal. Il s'agit d'atteindre au minimum 25 % de gain en énergie par logement rénové.

Service habitat de Val-et-Forêt

01 34 44 82 33

www.anah.fr/habitermieux

Investir pour Ermont !

Lors du dernier Conseil municipal, la ville d'Ermont a adopté son budget 2012, marqué comme à l'accoutumé par de trop faibles investissements, ne permettant pas de faire face aux besoins des nouveaux Ermontois qui vont nous rejoindre dès cette année (avec l'achèvement de plusieurs programmes immobiliers) comme l'a annoncé le Maire dans la presse.

C'est que, dans ce contexte économique difficile, la majorité municipale a fait le choix unique de la rigueur. Le Gouvernement de François Fillon, incapable de trouver des solutions pour résoudre la crise économique et sociale, persiste à accuser les collectivités territoriales de mal utiliser les deniers publics, alors même que celles-ci constituent le principal moteur de la croissance française. Pour faire des économies de bout de chandelles, l'État a réduit ses dotations aux communes, mettant ces dernières en grande difficulté, alors même que les personnes dans le besoin de services publics sont de plus en plus nombreuses.

Alors que le mandat de Nicolas Sarkozy va s'achever d'ici quelques mois, dans la débâcle et la déroute, notre pays est émietté, divisé. Les communautés ont été montées les unes contre les autres, les associations d'aide d'urgence n'ont plus les crédits nécessaires pour secourir les plus démunis, l'État s'est désengagé de la solidarité et emporte les collectivités locales avec lui.

Cette politique faite d'errements et de revirements incessants est la principale cause du manque de crédibilité de la France sur la scène économique et politique européenne. Les agences de notation ont d'ailleurs relevé que la France de Nicolas Sarkozy n'a plus de vision d'avenir, de projets pour sortir du marasme, et que la rigueur seule est néfaste.

Le désendettement n'est pas une fin en soi, et nous n'avons pas élu un Maire pour se contenter de cela. Nous choisissons un Maire pour gérer les deniers publics avec sérieux tout en portant des projets pour améliorer le vivre ensemble. Le vivre

ensemble, à Ermont, c'est s'assurer que l'augmentation du nombre d'habitants s'accompagne des équipements nécessaires (écoles, crèches, social, sport, culture...). Le compte n'y est déjà pas et il est à craindre que la situation n'aille pas en s'améliorant.

Éducation, santé, solidarité, justice... c'est l'ensemble des secteurs de l'action publique qui ont besoin d'un nouveau souffle, et d'un grand changement après des décennies de politiques de droite. C'est le défi que l'année 2012 propose à tous les citoyens.

Le groupe Générations Ermont

Mathias Trogrlic
Christophe Rodrigues
Talal Khiyachi
Marine Gilbert
Alain Fabre
Jean-François Heusser
www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr

Rencontrez votre futur baby-sitter.
Mercredi 29 février 2012
À partir de 17 h 30 à l'Espace Jeunesse

Vous êtes à la recherche d'un(e) baby-sitter pour vos enfants ?

Venez rencontrer de jeunes Ermontois ayant suivi la formation mise en place par le Point information jeunesse de la commune.

Direction de la Jeunesse et des Sports
Point information jeunesse - Espace Jeunesse
17 h 30 rue Maurice-Berteaux
et 34 44 27 30 - plj.cyb@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

VILLE d'ERMONT

Chantiers jeunes :
l'expérience d'un premier Job !
Pour les Jeunes Ermontois âgés de 16 à 19 ans.

Une cinquantaine de postes à pourvoir !
Date limite de dépôt de candidature :

17 février 2012

Job

Direction de la Jeunesse et des Sports
Point information jeunesse (PIJ) - Espace Jeunesse
17 h 30 rue Maurice-Berteaux - 95500 Ermont - 01 34 44 27 30 - plj.cyb@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

VILLE d'ERMONT



CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9, avenue Louis Armand 95120 ERMONT
01 30 72 33 33

CHIRURGIE
CHIRURGIE ROBOTIQUE
MATERNITÉ / NÉONATOLOGIE
ENDOSCOPIE
CENTRE HÉMODIALYSE

KINÉSITHÉRAPIE RÉÉDUCATION
01 30 72 33 33
LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES 01 30 72 35 30
RADIOLOGIE / SCANNER / IRM
01 30 72 33 30

URGENCES 24h/24 : 01 30 72 35 17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



À votre service depuis plus de 25 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

ÉNERGIES RENOUVELABLES

SAV

**OUVERT
EN AOÛT**

FRISQUET, DE DIETRICH,
ELM LEBLANC, CHAFFOTEUX,
SAUNIER ET DUVAL...

**DEVIS
GRATUIT**

Vente, installation, dépannage,
ramonage, désembouage...

Contrat d'entretien 99 € TTC

Chaudières gaz . B.T



01 39 59 26 04



23, rue de Montmorency
95600 EAUBONNE
Fax : 01 39 59 67 04

www.gazservicerapide.com

Reprise
ancienne chaudière
230€ TTC

cora Centre commercial cora

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Devenez client privilégié

doublez vos points le mardi

le Jeudi -10% sur les produits cora, Kido, Patrimoine gourmand, verciel, Influx, Doméos, optim'alp et la bijouterie du carré Or

- Je fais mes courses en ligne sans frais supplémentaires
- Je choisis le jour et l'heure
- Je paie en ligne en toute sécurité
- Je récupère mes courses au drive de mon cora

cora drive.fr

cora et moi, la confiance est là

Fierdel

Création
Location Vente
Prêt à porter féminin
Accessoires - Chaussures

Défilé de mode
prévu le 31/03/2012 sur réservation

Horaires d'ouverture 10h-12h / 14h-18h
www.fierdel.fr

60 rue Flammarion 95600 Eaubonne
01 39 59 74 92
06 67 09 07 19 / 06 50 26 74 05
e-mail : contact@fierdel.fr

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h, avec le Club « Le Bel Âge »

Tous les lundis à 13 h 45, avec le Club « Tambour Battant »

Tous les lundis à 9 h, avec la Retraite sportive du Parisis (RSP)

Yoga

Tous les mardis de 11 h à 12 h 15, avec la Retraite sportive du Parisis

Jeux divers

Tous les mardis à 14 h, avec le Club « Tambour Battant »

Jusqu'au vendredi 10

Inscriptions au stage baby-sitting au Point information jeunesse. Direction de la Jeunesse et des Sports



Jusqu'au vendredi 17

Dépôt des candidatures pour les chantiers jeunes. Direction de la Jeunesse et des Sports

Jusqu'au samedi 25

Recensement annuel. État civil

Mercredi 1^{er}

18 h & 20 h 45 : drame avec *Carnage* en V.O. au Cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Jeudi 2

14 h : crêpes-party. Club « Tambour Battant »

18 h : conférence *Maladies d'Alzheimer et apparentées : vivre, agir et interagir au quotidien* à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. CCAS

Vendredi 3

10 h 45 : visite de l'exposition *Henri Edmond Cross et le néo-impressionnisme* au musée Marmottan. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

20 h 15 : théâtre avec *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* d'Alfred de Musset au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

20 h 30 : concert musiques actuelles à l'Espace Jeunesse. Direction de la Jeunesse et des Sports

Samedi 4

Visite-conférence du musée du quai Branly. Uniquement sur réservation. Pôle Culturel

7 h 30 – 13 h 30 : animations pour les trente ans du marché Saint-Flaive. Service municipal des Relations Publiques

10 h 45 : assemblée générale et repas. Souvenir français

15 h 30 : conférence *Le XIX^e siècle : Schubert, Chopin, Schumann, Berlioz, Liszt...* Médiathèque intercommunale André-Malraux

17 h : théâtre d'objets dès 4 ans avec *La mer en pointillés* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Du lundi 6 au vendredi 17

Exposition *Art Bulles et C^o* dans le hall de l'hôtel de ville. Service municipal de la Politique de la Ville

Lundi 6

14 h : conférence *Visages de l'Art sur Les Arts de l'Islam* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 7

14 h : conférence *Marco polo*. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 8

10 h 30 : contes pour les 6 ans et plus avec *Le vautour et le lit de roses* par l'association L'Oreille à plume. Médiathèque intercommunale André-Malraux

14 h 30 : film d'animation dès 6 ans avec *Le Tableau*. Cinéma Pierre-Fresnay

18 h & 20 h 45 : drame avec *A Dangerous Method* en V.O. au cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Jeudi 9

14 h : concours de belote. Club « Tambour Battant »

Vendredi 10

20 h 30 : théâtre avec *L'instant T* au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Samedi 11

8 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h : retrait des étiquettes de la bourse aux vêtements à la Maison des associations. Association générale des familles d'Ermont

17 h : théâtre dès 5 ans avec *Sur les pas d'Imelda* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

19 h 30 : loto et choucroute partie à l'Espace Yvonne-Printemps du Théâtre Pierre-Fresnay. Association paroissiale d'Ermont

Lundi 13

14 h : conférence *Visages de l'Art sur Les Arts de l'Islam* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 14

16 h – 20 h : permanence Espace Info Énergie à Val-et-Forêt. Communauté d'agglomération Val-et-Forêt

Mercredi 15

18 h & 20 h 45 : policier avec *Une nuit* au cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Jeudi 16

9 h – 12 h : permanence au CCAS. Ami Services

9 h : sortie à Meaux. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

11 h : repas partagé. Club « Tambour Battant »

13 h : spectacle *Speed d'Holiday on Ice*. Club « Le Bel Âge »

18 h 30 : conférence *Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'art contemporain* sur le thème *L'art est-il un jeu dangereux ?* à la Médiathèque intercommunale André-Malraux. Pôle Culturel

Du 21 au 24

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 21

13 h 15 : sortie culturelle à Paris. Club « Tambour Battant »

Mercredi 22

9 h 30 : contes pour les 3/5 ans avec *Histoires en diapositives*. Bibliothèque intercommunale Les Passerelles

14 h 30 : concert de Sophie Forte dès 5 ans avec *Tout ce que vos enfants ont toujours voulu savoir et que vous n'avez jamais osé leur dire...* au Théâtre Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

18 h & 20 h 45 : drame avec *Louise Wimmer* au cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Mardi 28

9 h 30 – 12 h et 13 h – 17 h : stage baby-sitting. Direction de la Jeunesse et des Sports

Mercredi 29

8 h – 13 h 30 et 14 h 30 – 17 h 30 : stage baby-sitting. Direction de la Jeunesse et des Sports

17 h 30 – 19 h 30 : rencontre parents/baby-sitters à l'Espace Jeunesse. Direction de la Jeunesse et des Sports

18 h & 20 h 45 : drame avec *Take Shelter* au cinéma Pierre-Fresnay. Pôle Culturel

Associations

- Ami Services - 01 39 59 22 33
- Association générale des familles d'Ermont - 01 39 59 00 65
- Association paroissiale d'Ermont 01 34 14 29 01
- Club « Tambour Battant » 06 83 33 99 17
- Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- Club « Le Bel Âge » - 01 34 15 71 45
- Groupe pédestre de la MJC 06 62 78 40 58
- Maison des jeunes et de la culture 01 34 15 73 31
- Retraite sportive du Parisis (RSP) 01 34 15 96 91
- Souvenir français - 01 34 15 73 01

Services municipaux

- Action Éducative 01 30 72 38 32
- Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- Centre socio-culturel François-Rude Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- Conservatoire Jacques-Juteau Musique - Théâtre - Danse 01 34 15 51 14
- Développement durable 01 30 72 38 52
- Épicerie sociale 01 34 13 32 82
- État civil/Élections/Cimetière 01 30 72 38 38
- Jeunesse 01 34 44 10 30
- Point Cyb 01 34 44 10 35
- Espace loisirs jeunes 01 34 44 10 36
- Point information jeunesse 01 34 44 27 30
- CMEJ 01 34 44 10 33
- Petite Enfance et Prévention Santé 01 30 72 37 95
- PLU 01 30 72 37 18
- Pôle Culturel 01 30 72 37 11
- Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- Politique de la Ville 01 30 72 38 21
- Relations Publiques 01 30 72 38 28
- Services Techniques municipaux 01 30 72 31 90
- Sports 01 34 44 10 30
- Théâtres Pierre-Fresnay et de l'Aventure 01 34 44 03 80
- Urbanisme 01 30 72 38 53
- Vie de Quartier et Gestion Urbaine de Proximité 01 30 72 38 68

Établissements publics

- Bibliothèque intercommunale "Les Passerelles" 01 34 14 97 32
- Centre communal d'action sociale 01 30 72 38 50
- Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- Médiathèque intercommunale André-Malraux 01 34 44 19 99
- Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92